



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

CONVOCATION EN DATE DU 6 DÉCEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION N° 02/07/2023

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 28

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, TROIA Laure, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. ABDELOUAHED Olivier donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. GIL Eugène, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANCHE Céline donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, MERCIER Catherine donne pouvoir à Mme PETRIOLI Franca, ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno

Membres excusés : Mme PLAYE Maryse

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. SION Michel

OBJET : Budget 2023 – Décision modificative n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Budget Primitif 2023 voté le 11 Avril 2023 ;

Vu la Décision Modificative n°1 votée le 3 octobre 2023 ;

.../...

Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de procéder à des régularisations comptables dans les deux sections budgétaires ;

Vu le projet de décision modificative prenant en compte ces régularisations et notamment :

En section d'investissement :

En dépenses réelles, des crédits ont été ajoutés au chapitre 16 à l'article 1641 (Emprunts capital) pour 22 896 €, pour régulariser une écriture comptable d'un budget antérieur.

Soit un total de 22 896 €.

En dépenses d'ordre, des crédits ont été ajoutés au chapitre 041 à l'article 2313 (Constructions) pour 10 €, il s'agit d'un ajustement budgétaire.

Soit un total de 10 €.

Soit un total des dépenses d'investissement de **22 906 €.**

En recettes réelles, des crédits ont été ajoutés au chapitre 16 à l'article 1641 (Emprunts capital) pour 22 896 €, pour régulariser une écriture comptable d'un budget antérieur.

Soit un total de 22 896 €.

En recette d'ordre, des crédits ont été ajoutés au chapitre 041 à l'article 237 (Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles) pour 10€, il s'agit d'un ajustement budgétaire.

Soit un total de 10 €.

Soit un total des recettes d'investissement de **22 906 €.**

En section de fonctionnement :

En dépenses réelles, des crédits ont été diminués au chapitre 011 aux articles 611 (Contrats de prestation de services) de 2 000 € et 6188 (Autres frais divers) de 827 €. Des crédits ont été ajoutés au chapitre 66 à l'article 66111 (Intérêts) pour 22 956 €. Des crédits ont été ajoutés au chapitre 68 à l'article 6817 (Dotations aux dépréciations des actifs circulants) pour 2 000 €.

Soit un total des dépenses de fonctionnement de **22 129 €.**

En recettes réelles, des crédits ont été ajoutés au chapitre 77 à l'article 773 (Mandats annulés) pour 22 129€.

Soit un total des recettes de fonctionnement de **22 129€.**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE la décision modificative n°2 au budget 2023, selon les équilibres suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	22 906 €	22 906 €
Section de fonctionnement	22 129 €	22 129 €
TOTAL	45 035 €	45 035 €

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier pouvoir remis à M. WERY Jean-Charles, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz pouvoir remis à M. GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANCHE Céline pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine pouvoir remis à Mme PETRIOLI Franca, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël pouvoir remis à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno, PETIT Dimitri

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT

Le Secrétaire de séance,



Michel SION.